

Bâtiment B1, Combles  
4 Pièces, N° 1307

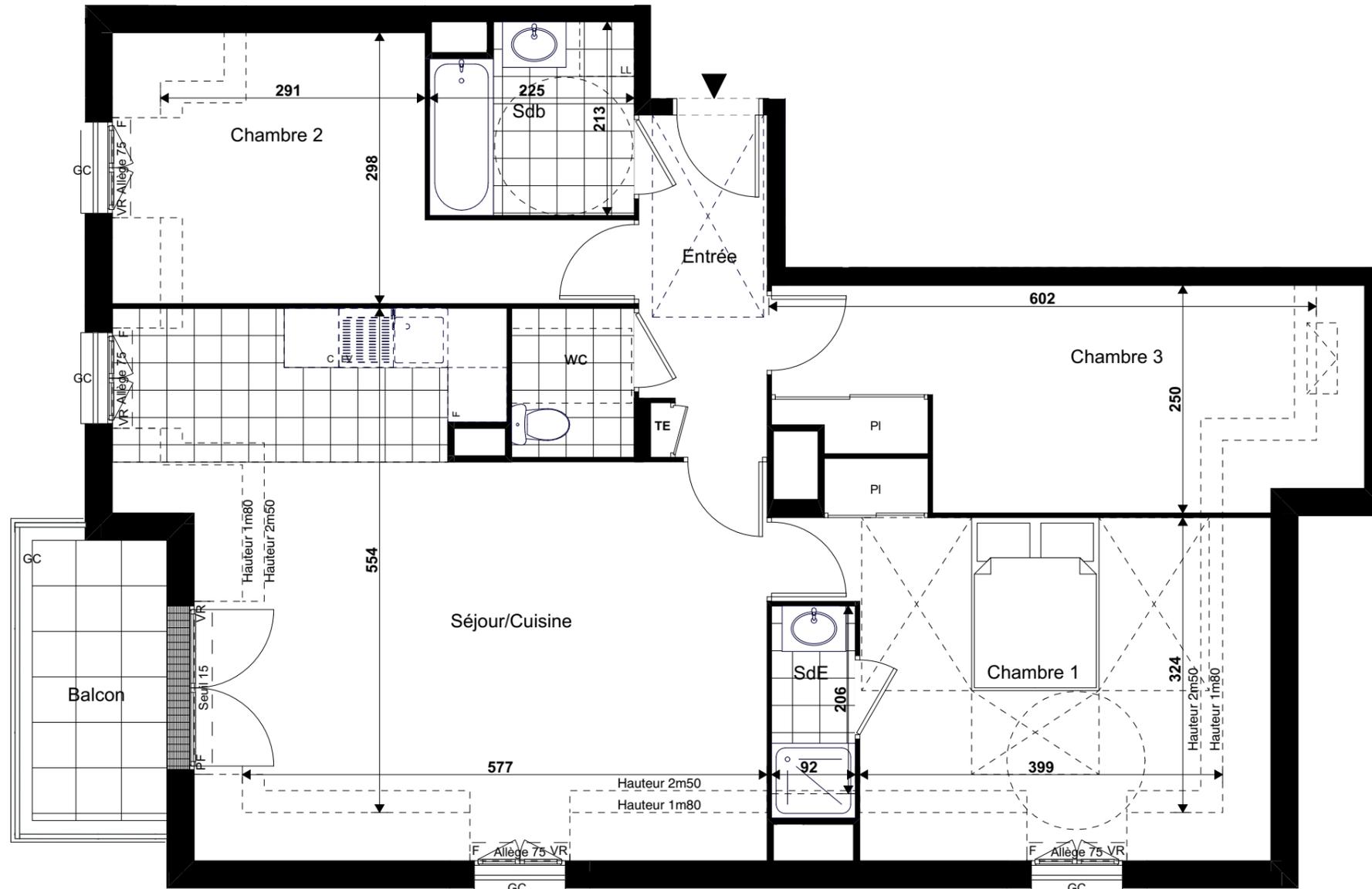
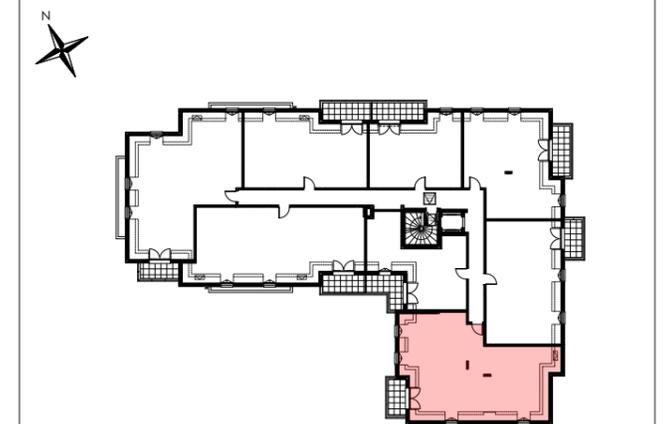


TABLEAU DES SURFACES (y compris placards)		S.U.
ENTREE	5,0 m <sup>2</sup>	5,0 m <sup>2</sup>
SEJOUR-CUISINE	30,6 m <sup>2</sup>	32,4 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	15,1 m <sup>2</sup>	16,5 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,0 m <sup>2</sup>	11,6 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	12,8 m <sup>2</sup>	13,6 m <sup>2</sup>
SDB	4,5 m <sup>2</sup>	4,5 m <sup>2</sup>
SDE	1,9 m <sup>2</sup>	2,1 m <sup>2</sup>
WC	2,2 m <sup>2</sup>	2,2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>83,1 m<sup>2</sup></b>	<b>87,9 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE BALCON</b>	<b>4,6 m<sup>2</sup></b>	<b>4,6 m<sup>2</sup></b>

LEGENDE

- F : FENETRE
- PF : PORTE FENETRE
- VR : VOLET ROULANT
- GC : GARDE-CORPS
- ▨ : SOFFITE
- LL : EMPLACEMENT LAVE-LINGE
- LV : EMPLACEMENT LAVE VAISSELLE
- F : EMPLACEMENT REFRIGERATEUR
- C : EMPLACEMENT FOUR-CUISSON
- TE : TABLEAU ELECTRIQUE



NOTA :

- En fonction des nécessités de la réalisation et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan
- Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires
- Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions
- Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés
- Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type

- Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans
- La surface habitable comprend les placards
- Les emplacements machines sont en pointillé mais les appareils ne sont pas fournis. Les éléments de cuisine ne sont pas fournis, y compris l'évier.
- La literie indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la norme handicapé. La literie est non-fournie
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les côtes dans la chambre H, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour le respect de la norme handicapé